Cinquante troisième année. - N° 106 A Lundi 3 et mardi 4 juin 2019

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Annonces..... 01-40-58-77-56
Accueil commercial 01-40-15-70-10
Télécopie..... 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 2218

59 – NORD

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE DOUAI

Ventes et cessions

498 569 151 RCS Douai.
E-FORUM.
Forme : Société à responsabilité limitée à associé unique.
Capital : 8000 EUR.
Adresse : avenue de l'Europe, Zone Industrielle Cantimpre, 59400 Cambrai.
Oppositions : Art.L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : Avis de projet de fusion E-FORUM Société à responsabilité limitée au capital de 8.000,00 euros Siège social : avenue de l'Europe - Z. I. du Cantimpré - 59400 Cambrai RCS Douai 498 569 151 ET FORUM COMMUNICATION Société à responsabilité limitée au capital de 8.000,00 euros Siège social : avenue de l'Europe - Z. I. du Cantimpré - 59400 Cambrai RCS Douai 347 626 343 AVIS DE PROJET DE FUSION PAR VOIE D'ABSORPTION DE LA SOCIETE FORUM COMMUNICATION PAR LA SOCIETE E-FORUM 1. Evaluation de l'actifi et du passif de la société FORUM COMMUNICATION dont la transmission à la société E-FORUM est prévue : - Montant de l'actif : 967.293,25 euros, - Montant du passif : 318.443,03 euros. 2. Augmentation du capital social de la société E-FORUM au titre de l'absorption de la société FORUM COMMUNICATION : 16.160,00 euros. 3. Rapport d'échange des droits sociaux : il sera attribué 1.616 parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de 10,00 € chacune numérotées de 801 à 2.416 de la société E-FORUM, société absorbante, pour 500 parts sociales de la société FORUM COMMUNICATION, société absorbée. 4. Montant prévu de la prime de fusion : 632.690,22 euros. 5. Dépôt du projet de fusion Le projet de fusion établi le 17 Mai 2019 a été déposé au greffedu tribunal de commerce de ouai, le 29 Mai 2019 au nom de la société E-FORUM, société absorbante et au nom de la société FORUM COMMUNICATION, société absorbée. La société E-FORUM et la société FORUM COMMUNICATION.